

**MAIRIE**



**De**

**CASSAGNES**

Département du Lot  
Canton de Puy l'Evêque

Tel/fax: 05.65.36.60.32

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Réunion du mercredi 21 mars 2012 à 10 h 00**

Le vingt et un mars deux mil douze à dix heures, le conseil municipal de la Commune de CASSAGNES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Claude JURQUET, Maire de Cassagnes.

Nombre de conseillers: 11

En exercice: 11

Présents : 9

**Etaient présents** : Mr JURQUET, Mme DESSAINT, Mr LANDIECH, Mr GROUSSET, Mr DUMEAU, Mme VERDIER, Mr ALADEL, Mme CAILHOL. DACHARY Lucie

**Excusé** : Mr LOUBIERES, Mr FERNANDEZ

**Date de convocation**: 7 mars 2012

**Date d'affichage**: 7 mars 2012

**Secrétaire de séance** : Mme CAILHOL

**Objet : Modification statutaire de la Communauté de Communes de la vallée du Lot et du Vignoble**

Suite à l'information communiquée par Monsieur Jean-claude BALDY, président lors de la séance du conseil communautaire du 24 février 2012,  
Vu la signature le 12 janvier 2012 par la Communauté de Communes de la Vallée du Lot du contrat départemental « + de services au public »  
Monsieur le Maire sollicite l'approbation du conseil municipal sur le projet de modification des statuts de la Communauté de Communes ainsi rédigé :

« Compétence optionnelle, Action Sociale Services à la population,  
Suite à la signature du contrat départemental « + de services au publics »  
Le 12 janvier 2012, la Communauté de Communes de la vallée du Lot et du Vignoble est  
maître d'ouvrage d'un relais de Services Publics basé au centre communautaire à Puy  
l'évêque ».  
Monsieur le Maire demande aux membres présents s'ils approuvent cette modification  
statutaire  
Après avoir délibéré le Conseil municipal approuve cette modification statutaire.

Fait et délibéré les jours mois et an ci-dessus

Acte reçu à la préfecture le  
Acte rendu exécutoire le

Le Maire  
Jean-Claude JURQUET